

KRUGER RECONDUIT SON PROJET DE TRANSPORT MARITIME**Réduction de 9000 t/an de gaz à effet de serre**

Trois-Rivières (Québec), le 6 décembre 2005 – En présence de la ministre déléguée aux Transports, Mme Julie Boulet, la société Kruger a annoncé aujourd'hui sa décision de reconduire son projet de transport par voie maritime plutôt que routière des copeaux de ses scieries de la Côte-Nord vers l'usine de Kruger Wayagamack, à Trois-Rivières. « Nous avons lancé, l'an dernier, un projet pilote qui s'est avéré concluant mais dont la poursuite dépendait largement d'un appui du gouvernement », a mentionné M. Daniel Archambault vice-président, Fabrication, usines de Trois-Rivières et Kruger Wayagamack.

« Grâce au soutien de la ministre déléguée aux Transports, Mme Julie Boulet, pour la restauration du quai de l'usine Kruger Wayagamack, dans le cadre du programme d'aide en transport maritime, nous sommes maintenant en mesure d'optimiser le rendement du transport fluvial puisque les barges peuvent être déchargées directement au quai de l'usine. Le bilan du projet pilote est donc positif et nous sommes heureux d'annoncer que nous reconduisons le projet », a indiqué M. Archambault. Le projet a des impacts significatifs sur la circulation routière, le développement durable et la protection de l'environnement. On estime à 9000 t/an la réduction de gaz à effet de serre découlant de cette initiative qui éliminera des routes et du traversier de Tadoussac 18 000 allers simples de camions (9 000 allers-retours) par année.

En réduisant la consommation de carburant, et donc les émissions de gaz à effet de serre, ce projet contribue à améliorer la performance environnementale de la société Kruger et du Québec, conformément aux objectifs du protocole de Kyoto.

La société Kruger est un important fabricant de pâtes et papiers spécialisé dans la production et la vente de papier journal, de papiers impression spéciaux, de papiers couchés légers, de papier pour annuaires, de papiers à usages domestiques et industriels, de carton doublure recyclé, de contenants en carton ondulé, de bois d'œuvre et autres produits du bois. En mars 2004, la société Kruger créait une nouvelle unité commerciale, Kruger Groupe Énergie, afin d'assurer sa croissance dans le domaine de l'énergie. Papiers Scott Limitée, membre de la société Kruger, occupe le 1^{er} rang sur le marché canadien des produits domestiques avec des marques réputées telles que Cashmere de Cottonelle, Purex, SpongeTowels (anciennement ScotTowels), Scotties, White Swan, Capri et Viva, et une gamme de produits hors foyer destinés à l'industrie et au commerce dans tout le Canada. La société Kruger possède des établissements au Québec, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve-et-Labrador, aux États-Unis et au Royaume-Uni et emploie plus de 10 500 personnes.

- 30 -

RENSEIGNEMENTS :

Jean Majeau
Vice-président, Affaires publiques
Tél. : (514) 343-3213
Courriel : jmajeau@kruger.com
Site Web : www.kruger.com